



TRIATHLON CLUB GENEVE
ASSEMBLEE GENERALE DU 04 MARS 2025

Association :

Triathlon Club Genève
Centre sportif des Vernets
Rue Hans-Wilsdorf 4
CH-1227 Les Acacias

Lieu de l'Assemblée générale ordinaire (« **AG** ») : Aula de l'Office Cantonal de la Culture et du Sport, chemin de Conches 4, 1231 Conches.

Début de la séance à 19h07.

Liste des présents : 33 membres

Se référer à l'annexe (feuille de présence de l'Assemblée Générale)

Membres excusés : Voir liste.

Comité :

Thomas H, Président et président de la séance

Sophie A, Vice-présidente et Secrétaire générale ; en charge de la rédaction du procès-verbal

Mathilde GL, Trésorière, *excusée*

Direction exécutive :

Romain N, Responsable financier

Lionel B, Responsable administratif

Ordre du jour

1. Accueil et enregistrement des membres présents
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'AGE du 27 novembre 2024 et approbation de l'ordre du jour
4. Point de situation du Comité
5. Modification des statuts
6. Présentation des comptes
7. Vérifications des comptes 2024
8. Election du réviseur agréé
9. Budgets
10. Grille horaire - nouveautés
11. Divers
 - a. Habits
 - b. Camps
 - c. TriAvenir
12. Clôture

Procès-verbal

1. Accueil des membres

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie.

2. Nomination des scrutateurs et points formels

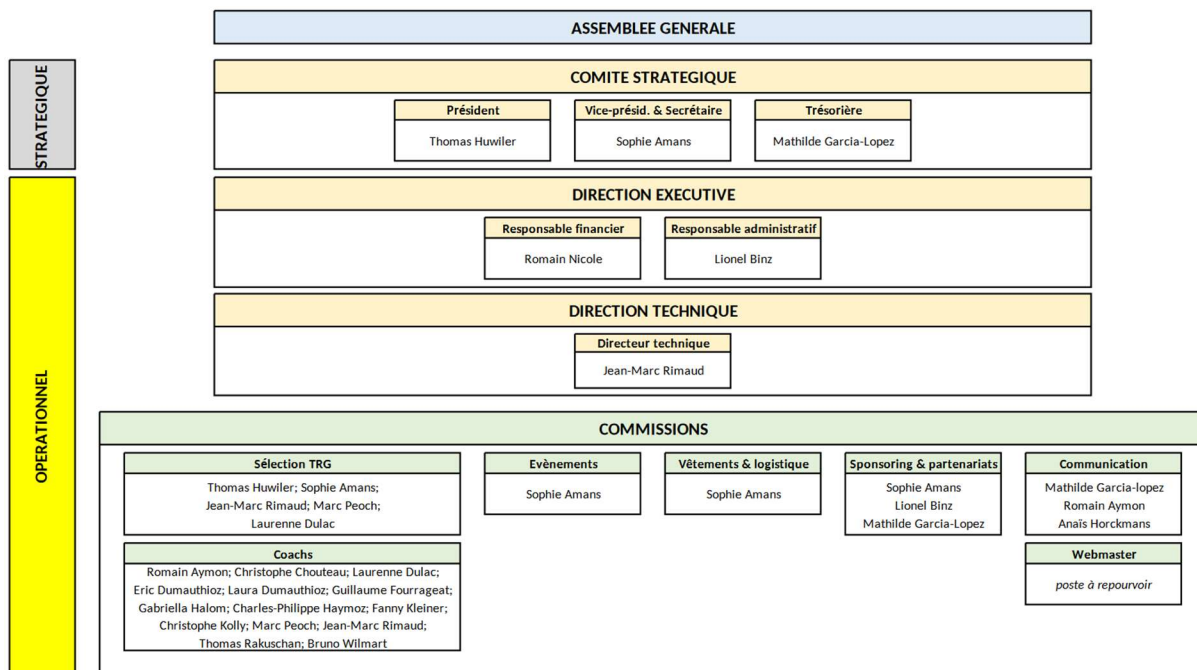
Valentin D et Eric D se portent volontaires pour être scrutateurs.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2024 : Le PV est approuvé à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour : L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

3. Point de situation du comité

- *Le Président fait un point de situation sur les actions accomplies durant l'année écoulée.* Il adresse ses remerciements aux entités et partenaires qui soutiennent le Club, en particulier les autorités cantonales (Office cantonal de la Culture et du Sport et le Fonds du Sport) et communales (Ville de Genève, Association des Communes Genevoises). Il souligne également la présence à Jérôme Godeau de l'OCCS pour son soutien et ses conseils.
- Organigramme présenté pour rappel de l'AGE du 27.11.2024.



- Concernant les membres, le Président présente les slides relatifs aux nouveaux membres 2024 (58) et aux démissions (37) au 31 décembre 2024. Lionel B précise que plusieurs membres ont rejoint le club début 2025.

- Modification des statuts : Lionel B explique que les statuts doivent être modifiés d'ici 2026 suite à des modifications au niveau fédéral en lien avec la gouvernance des associations sportives et sur injonction de *Swiss Olympic* et *Swiss Triathlon*. Il indique que les clauses modèles ont été communiquées aux membres en même temps que l'ordre du jour, et que le Comité a décidé de reprendre en substance la teneur de celles-ci à quelques exceptions près.

Votation à chaque modification :

- ✓ Article 1 (modifié) : approuvé à l'unanimité
- ✓ Article 5b (nouveau) : approuvé à l'unanimité

Lionel B précise que le deuxième paragraphe nouveau de l'art. 14, concernant la représentation des genres au sein des organes exécutifs, a été modifié par rapport au modèle et que le TCG s'efforcera d'atteindre la parité au sein du Comité et de la Direction exécutive.

- ✓ Article 14 (modifié) : approuvé à l'unanimité

Lionel B indique qu'ici aussi, seule la partie générale (premier alinéa du nouvel art. 16b) a été reprise du modèle, et qu'un règlement interne sera rédigé concernant les conflits d'intérêts et l'octroi d'avantages.

Jonathan G demande de quel type de cadeaux sont concernés.

Lionel B répond qu'il s'agit de tous types de cadeaux qui dépassent l'usage, en général d'un montant supérieur à CHF 200.-.

- ✓ Article 16b (nouveau) : approuvé à l'unanimité

Lionel B explique que suite à l'octroi de la subvention de l'Etat de Genève relative à la professionnalisation du sport, le TCG dépasse CHF 100'000.- de subvention et sera soumis à un contrôle restreint par des professionnels, en application d'une directive de l'Etat de Genève, et qu'il n'y aura plus de vérificateurs de comptes.

- ✓ Article 17a et 17b : approuvés à l'unanimité
- ✓ Article 19 : approuvé à l'unanimité

- Présentation des comptes : intervention de Romain N.

a) Compte de résultats

Parmi certains points, Romain N indique que le nouveau Comité a constaté que le TCG n'avait jamais payé d'impôts depuis sa création, ce qui peut être problématique dans la mesure où il touche de nombreuses subventions étatiques. Il explique être en contact avec l'Administration fiscale cantonale à ce propos pour l'année 2024, que des réflexions sont menées quant à une éventuelle dénonciation, et qu'un rappel d'impôt pour les autres années n'est pas exclu. Toutefois, dans la mesure où le TCG a eu de nombreux exercices avec des pertes dans les dernières années, le montant pourrait ne pas être trop conséquent.

Question d'Antoine F, qui demande pourquoi un il y a un grand « delta » entre l'effectif 2024 et le budget 2024 pour les lignes d'eau à Marignac.

Florian B demande de confirmer sa compréhension relative à la nature des revenus majeurs du club: des cotisations de membres en espèces et des subventions. Romain N confirme.

Concernant le poste relatif à une provision pour les impôts directs : Jérôme Godeau suggère de prendre contact avec une de ses collègues. Selon lui, le TCG pourrait être exonéré car il ne poursuit pas de but lucratif.

Un membre demande jusqu'à quelle hauteur le TCG peut aller en fonds propres. Jérôme Godeau répond que la restitution des subventions peut être demandée, et des subventions peuvent ne pas être accordées lorsque la trésorerie est importante.

b) Bilan

Romain N présente le bilan, qui n'appelle pas de questions.

- Vérification des comptes : intervention de Tibor L.

Tibor indique avoir rédigé le rapport qu'il va lire avec Stéphane R.

Tibor lit le rapport, qui est ensuite approuvé à l'unanimité.

- Election du réviseur agréé.

Romain N rappelle que le TCG sera soumis à un contrôle restreint pour l'exercice 2025. Il faut donc élire des réviseurs agréés.

Il explique avoir contacté la fiduciaire PKF qui a fait une proposition qui semble adéquate.

Questions :

Un membre demande pourquoi cette fiduciaire a été choisie. Romain répond que PKF avait la disponibilité pour s'occuper des comptes du TCG en début d'année, avant notre l'AG. De plus, Romain connaît l'un des deux sociétaires et souligne la qualité de leur travail.

Il indique qu'un devis a été fourni aux alentours des CHF 3'500.- 4'000.-.

Jérôme Godeau intervient et explique que le devis dépend du nombre d'écritures. Il relève que le TCG en saisit beaucoup car il a beaucoup de salariés et de membres. Le devis annoncé lui semble correct et il pense qu'il n'est pas forcément utile/pertinent de convoquer une nouvelle AG extraordinaire pour élire un prestataire moins cher et qui permettra au mieux d'économiser quelques centaines de francs. Il rappelle que ce contrôle est obligatoire pour les associations qui perçoivent à partir de CHF 100'000.- de subventions.

L'Assemblée générale procède au vote et la fiduciaire PKF est approuvée à l'unanimité.

- Budget 2025.

Romain N présente le budget 2025.

Eric D demande pourquoi la provision pour les impôts est seulement de CHF 100.- pour 2025, alors qu'elle était de CHF 3'500.- pour 2024. Romain N répond que comme le budget est « flat » et prévoit uniquement un très faible bénéfice, l'impôt à percevoir dans cette hypothèse serait très faible.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

- Grille d'entraînement.

Intervention de Thomas H pour rappeler les nouveaux créneaux.

- Résiliation de son contrat par Jean-Marc R

Thomas informe que Jean-Marc R, le nouveau Directeur technique, a récemment résilié ses contrats de Directeur technique et d'entraîneur, et qu'il va quitter le TCG prochainement. Plus d'informations sur son remplacement seront données ultérieurement.

A la question sur les raisons de son départ, Lionel B indique que Jean-Marc a expliqué au Comité qu'il souhaitait retourner à Tahiti, où un poste lui a été proposé, ce qui lui permet de retourner auprès de sa compagne, dont il vit séparé actuellement.

- Habits 2025 :

Présentation de Springart et Gobik par Thomas H.

- Camps :
 - Feedback du stage des jeunes à Pontarlier, en images
- Informations sur le prochain camp à Lloret et Mar

Quelques membres demandent à ce que l'information soit communiquée plus tôt que ce qui a été fait cette année.

Le Comité prend note de la demande, et appelle aux bénévoles pour participer à l'organisation logistique du camp 2026, de même que pour les 40 ans du Club qui auront lieu en 2026.

- Présentation de l'association TriAvenir.

Intervention de Valérie G, qui présente l'association. Elle informe que la compétition aura lieu le 18 mai 2025 au centre sportif de la Bécassière à Versoix.

Elle demande aux personnes intéressées à participer en tant que bénévoles de la contacter.

- Election du Comité

Lionel B indique qu'il a oublié de faire procéder à l'élection du Comité, qui doit être réélu d'après les anciens et les nouveaux statuts.

Thomas H présente l'organigramme et indique que des changements seront opérés à venir, notamment pour la Direction technique (poste de JM).

Le Comité et la Direction exécutive sont réélus à l'unanimité.

Thomas H demande s'il y a encore des questions ou des divers. Ce n'est pas le cas.

Fin de l'Assemblée générale à 20h50, suivie d'un apéritif dinatoire.

Fait à Conches, le 4 mars 2025

Thomas Huwiler
Président du TCG



Sophie Amans
Vice-Présidente du TCG
Rédactrice du procès-verbal

